



Theradiag annonce le lancement d'une augmentation de capital

Croissy-Beaubourg et Montpellier, le 11 mai 2017 – 18h15 CEST – THERADIAG (ISIN : FR0004197747, Mnémonique : ALTER, éligible PEA-PME), société spécialisée dans le diagnostic *in vitro* et le théranostic, annonce aujourd’hui le lancement d’une augmentation de capital par émission d’actions nouvelles avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d’une catégorie de bénéficiaires, conformément à la 15^{ème} résolution approuvée par l’Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 27 avril 2017 et à l’autorisation du Conseil d’administration du 11 mai 2017 (l’ « **Opération** »). Le montant de l’Opération sera au maximum de 4 millions d’euros. Les actions nouvelles feront l’objet d’une demande d’admission sur le marché Alternext Paris auprès d’Euronext Paris.

Au regard de la catégorie de bénéficiaires au profit de laquelle le droit préférentiel de souscription est supprimé, les fonds seront uniquement levés auprès d’investisseurs qualifiés domestiques et internationaux, à l’exception notamment des Etats-Unis, du Canada, de l’Australie et du Japon. Ils permettront à Theradiag de faciliter et d’accélérer son développement à l’international et notamment le lancement du BioCLIA® en Europe ainsi que la commercialisation des gammes auto-immunité, allergie et théranostic.

L’Opération s’effectuera par construction accélérée d’un livre d’ordres, à l’issue duquel seront déterminés le nombre et le prix des actions nouvelles émises. La construction accélérée du livre d’ordres débutera immédiatement et devrait se clore avant l’ouverture des marchés du vendredi 12 mai, sous réserve de toute clôture anticipée ou prorogation. La Société annoncera le résultat de l’Opération dès que possible après la clôture du livre d’ordres dans un communiqué de presse. En vertu de la 15^{ème} résolution de l’Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 27 avril 2017, le prix d’émission des actions nouvelles sera au moins égal à la moyenne pondérée par les volumes des cinq dernières séances de bourse précédent la fixation du prix d’émission, diminuée le cas échéant d’une décote maximale de 20%.

Les actions nouvelles porteront jouissance courante et seront admises aux négociations sur le marché Alternext Paris sous le code ISIN FR0004197747, ALTER.

La Société annonce également qu’elle a été informée par son principal actionnaire Truffle Capital, agissant au nom des fonds d’investissement dont elle est la société de gestion, le franchissement à la baisse des seuils de 10% et 5% du capital et des droits de vote. Truffle Capital a précisé que les fonds concernés ne possèdent plus que 1,04% du capital de la société avant réalisation de l’augmentation de capital.

EuroLand Corporate est intervenu en tant que conseil dans le cadre de l’Opération.

Conformément aux dispositions de l’article 211-3 du Règlement général de l’Autorité des marchés financiers, l’offre des actions de la Société dans le cadre de cette augmentation de capital réalisée au profit d’une catégorie de bénéficiaires déterminés, ne donnera pas lieu à un prospectus soumis au visa de l’Autorité des marchés financiers. Des informations détaillées concernant la Société, notamment relatives à son activité, ses résultats et les facteurs de risque correspondant, figurent dans le rapport financier annuel relatif à l’exercice clos le 31 décembre 2016, lequel peut être consulté, ainsi que les autres informations réglementées et l’ensemble des communiqués de presse de la Société, sur son site internet (www.theradiag.com).

Prochain communiqué de presse financier :
Chiffre d'affaires semestriel 2017 : mardi 25 juillet 2017

A propos de Theradiag

Forte de son expertise dans la distribution, le développement et la fabrication de tests de diagnostic in vitro, Theradiag innove et développe des tests de théranostic (alliance du traitement et du diagnostic), qui mesurent l'efficacité des biothérapies dans le traitement des maladies auto-immunes, du cancer et du SIDA. Theradiag participe ainsi au développement de la « médecine personnalisée », favorisant l'individualisation des traitements, la mesure de leur efficacité et la prévention des résistances médicamenteuses. Theradiag commercialise la gamme LISA TRACKER®, marquée CE, une solution complète de diagnostic multiparamétrique pour la prise en charge des patients atteints de maladies auto-immunes et traités par biothérapies. Via sa filiale Prestizia, Theradiag développe également de nouveaux marqueurs de diagnostic grâce à la plateforme microARN, pour la détection et le suivi du cancer du rectum et du VIH/SIDA. La société est basée à Marne-la-Vallée et Montpellier et compte plus de 75 collaborateurs.

Pour de plus amples renseignements sur Theradiag, visitez notre site web : www.theradiag.com



Theradiag

Relations investisseurs
Fabienne François, CFO
Tél. : 01 64 62 10 12
contact@theradiag.com

NewCap

Communication financière et
Relations Investisseurs
Valentine Brouchot
Tél. : 01 44 71 94 94
theradiag@newcap.eu

Alize RP

Relations Presse
Caroline Carmagnol
Tél. : 01 44 54 36 64
theradiag@alizerp.com

Avertissement

Le présent communiqué a une valeur exclusivement informative. Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt au public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres en France, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon. Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions THERADIAG aux Etats-Unis.